

CONVENTION D'ENGAGEMENT EXPERT

Lectures de Portfolios Voies Off 2018

L'Association VOIES OFF

Association loi 1901

Adresse : 26 ter, rue Raspail – 13200 Arles

Représenté par : Christophe LALOI – Directeur Artistique

Téléphone : +33 4 90 96 93 82

Email : photographie@voies-off.com

N° SIRET : 41865015600023

APE Code: 923B

Et :

Structure :

Nom(s) :

Représentée par :

Adresse :

Email :

Téléphone :

1- Objet :

Du 3 au 7 juillet 2018, chaque après-midi de 14h30 à 19h, dans la Cour de l'Archevêché, ont lieu les Lectures de Portfolios : des rendez-vous individuels d'une vingtaine de minutes entre photographes et experts de la photographie. Chaque année, de nombreuses expositions ou publications voient le jour au cours de ces échanges.

Afin de rendre ces Lectures de Portfolios accessibles et de qualité, Voies Off propose une participation ouverte à tous les photographes, qu'ils soient amateurs ou professionnels et une priorité d'inscription est accordée aux 60 candidats sélectionnés pour les Prix Voies Off 2018.

Nous invitons tous les membres d'association, collectifs, galeries, festivals, agences, institutions ou écoles de photographie à participer en qualité d'expert aux Lectures de Portfolios Voies Off 2018.

2 - Engagement de l'expert:

Pour faciliter les inscriptions, l'expert remplira un formulaire d'information en ligne sur le site : www.voies-off.com avant le 1er juin 2018. En s'inscrivant aux Lectures de Portfolios, l'expert s'engage à être à l'heure et présent le(s) jour(s) annoncé(s) lors de l'inscription.

Pour des raisons d'organisation il sera demandé à l'expert de se rendre dans la Cour de l'Archevêché, 15 minutes avant le début du premier rendez-vous. En cas d'imprévu pour se rendre aux Lectures, l'expert s'engage à prévenir l'équipe de Voies Off dans les meilleurs délais.

3 - Engagement de Voies Off :

Voies Off s'engage à prendre en charge l'intégralité de l'organisation des Lectures de Portfolios : mise en ligne du catalogue des experts sur une page internet dédiée, gestion et organisation des rendez-vous, accueil et renseignement de l'expert durant les Lectures de Portfolios.

Voies Off s'engage à communiquer pleinement sur la participation de chaque expert à ces Lectures.

En cas d'événement grave, la manifestation pourra être suspendue à tout moment et sans préavis. Dans cette éventualité, il est entendu qu'aucun dédommagement ne pourra être dû à l'expert.

La participation aux Lectures de Portfolios implique l'acceptation du présent règlement.

Fait à :

Le :

Pour l'Association Voies Off
Christophe LALOI – Directeur Artistique
Lu et approuvé

L'expert
Signature précédée de la
mention « Lu et approuvé »

Merci de nous retourner la convention d'engagement signée à l'adresse suivante: portfolios@voies-off.com